

Un prestataire de services financiers

Si vous souhaitez vérifier si une personne ou une entreprise est autorisée à proposer des services ou produits financiers, vous pouvez vous adresser à nous, [l'Autorité des services et marchés financiers \(FSMA\)](#). Vous trouverez sur notre site web la liste des personnes et des entreprises agréées pour pouvoir offrir des produits ou services financiers en Belgique. Si une personne ou une entreprise propose des services ou produits financiers sans disposer de l'agrément requis à cet effet, nous mettons le public en garde par la voie d'un communiqué de presse et nous avertissons les autorités judiciaires.

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/un-prestataire-de-services-financiers>